



**Termes de Référence (TDR) – Évaluation de l’approche et
des dispositifs de prise en compte des jeunes dans les
initiatives menées par les partenaires accompagnés par
Humundi**

Évaluation DGD Humundi

Août 2025

TABLE DES MATIERES

1. Contexte de l'évaluation.....	3
1.1. Présentation de Humundi	3
1.2. Présentation du contexte de l'évaluation.....	3
2. Les objectifs de l'évaluation.....	4
3. Questions de l'évaluation	5
4. Parties prenantes et responsabilités	5
5. Informations disponibles	6
6. Méthodologie.....	6
7. Planification indicative de l'évaluation	7
8. Calendrier indicatif	7
9. Produits attendus	7
10. Conditions contractuelles et financières	8
11. Modalités pratiques de candidature	8
1.3. Modalités de réponse et documents à fournir.....	8
1.4. Processus de sélection du consultant.....	8

1. Contexte de l'évaluation

1.1. Présentation de Humundi

Humundi (anciennement SOS Faim Belgique), est une ONG belge de développement active depuis 1964, qui lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités. Sa mission est de bâtir des systèmes alimentaires respectueux des paysannes, des paysans, des mangeurs, des mangeuses et de notre planète. Notre priorité absolue est de garantir à toutes et tous le droit fondamental à une alimentation saine, nutritive, tout en préservant la terre pour les générations futures.

En Belgique, la mission de Humundi est de sensibiliser, interpeller et mettre en action les citoyens, les décideurs politiques et l'ensemble des acteurs-clés pour que soit mis en place un cadre politique et sociétal favorable à des systèmes alimentaires durables. À travers des événements, des campagnes, des outils pédagogiques, des publications et en lien avec nos partenaires et nos alliés, l'organisation lutte pour un monde plus juste pour les paysans et les mangeurs, dans le pays et partout dans le monde.

À l'international, Humundi a une approche qui privilégie le partenariat qui a toujours été un élément majeur dans sa stratégie d'intervention. Humundi travaille ainsi en étroite collaboration avec un réseau de 69 partenaires (tels que des organisations paysannes, des associations de producteurs, des institutions financières rurales et des organisations d'appui), afin de soutenir la construction de systèmes alimentaires durables à travers la transition agroécologique des communautés paysannes. Cette transition permettra de renforcer l'autonomie économique et alimentaire des acteurs de ces systèmes et de garantir à tous un accès équitable à une alimentation saine et durable.

Humundi accompagne ses partenaires par des appuis techniques, organisationnels et financiers, par la mise en relation, par le soutien à la représentativité et à la reconnaissance pour assurer une sécurité alimentaire, un meilleur équilibre nutritionnel et un revenu décent des petits producteurs familiaux. L'accompagnement et la participation à la création d'institutions financières à finalité sociale pour permettre un accès équitable et pérenne aux moyens financiers en milieu rural participent également de cet effort.

Humundi intervient dans 2 pays d'Amérique du Sud (Bolivie et Pérou) et 6 pays d'Afrique (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Ethiopie, Ouganda et République Démocratique du Congo), de même qu'en Belgique.

1.2. Présentation du contexte de l'évaluation

La stratégie 2022–2026 de Humundi s'inscrit dans une vision d'un monde juste, solidaire et inclusif, portée par la promotion de systèmes alimentaires durables. Elle repose sur la transition agroécologique comme levier de transformation sociale, économique, environnementale et politique. Cette stratégie s'articule autour de huit enjeux majeurs, dont celui de la jeunesse, considérée comme un acteur clé du renouvellement des agricultures.

L'enjeu jeunesse vise à rendre les zones rurales plus attractives pour les jeunes, en positionnant l'agriculture comme un secteur d'avenir, porteur de revenus décents et de reconnaissance sociale. Les orientations stratégiques incluent : le soutien à l'insertion économique (accès aux moyens de production, à la formation, au financement), la revalorisation du métier d'agriculteur (communication, échanges de jeunes), et la participation des jeunes aux instances de gouvernance locale.

Cette stratégie est déclinée au niveau pays à travers les notes de cadrage pays. Plusieurs pays partenaires ont intégré l'enjeu des jeunes dans leur feuille de route, avec des niveaux d'ambition variables. Le Burkina Faso, le Mali, la RDC et l'Ouganda ont adopté des approches structurées, combinant accompagnement à l'entrepreneuriat, accès aux services, formation et intégration dans les organisations paysannes. D'autres pays comme le Sénégal, l'Éthiopie et le Pérou ont intégré la jeunesse de manière transversale, à travers des actions

de sensibilisation, de structuration ou d'appui indirect. En Bolivie, l'enjeu reste peu formalisé, bien que quelques initiatives émergent autour du renouvellement générationnel.

Le programme DGD SIA 2 2022–2026, élaboré à partir de ces notes de cadrage, traduit une prise en compte croissante de la jeunesse dans les dynamiques agroécologiques. Les jeunes sont identifiés comme groupe cible stratégique dans la plupart des pays. Leurs besoins sont abordés à travers quatre axes principaux :

- Insertion économique : appui à l'entrepreneuriat rural, formations, microfinance adaptée.
- Participation : implication dans les OP et les espaces de gouvernance locale.
- Éducation et mobilisation citoyenne : sensibilisation à la souveraineté alimentaire et à la consommation saine et responsable.
- Renforcement organisationnel : accompagnement à la structuration et à la mise en réseau de jeunes.

En complément, certains programmes articulent l'enjeu jeunesse à d'autres dimensions transversales telles que l'égalité de genre, l'économie sociale et solidaire ou la justice climatique.

Afin de mieux comprendre les effets de cette stratégie et d'éclairer les perspectives du prochain programme (2027–2031), Humundi a réalisé en début d'année une cartographie des initiatives jeunesse mises en œuvre depuis 2022 dans ses différents pays d'intervention. Sur cette base, l'organisation souhaite aujourd'hui conduire une évaluation qualitative ciblée, portant sur un échantillon d'actions jugées pertinentes ou représentatives.

2. Les objectifs de l'évaluation

Objectif général :

Évaluer la mise en œuvre de l'approche jeunesse par les partenaires accompagnés par Humundi à travers un échantillon d'expériences contextualisées en Afrique et en Amérique latine, afin d'identifier les bonnes pratiques, les freins rencontrés, et d'orienter la consolidation ou l'évolution de la stratégie jeunesse dans la perspective du programme 2027–2031.

Objectifs spécifiques :

- Analyser la place des jeunes dans les contextes et politiques des pays d'intervention, lorsque ceux-ci disposent – ou envisagent de mettre en place – un cadre national favorable à l'employabilité ou à l'installation des jeunes en milieu rural.
- Évaluer les stratégies et pratiques mises en œuvre par les partenaires en faveur des jeunes, ainsi que les modalités d'appui mobilisées par Humundi pour les accompagner.
- Identifier les dispositifs, démarches ou approches jugés prometteurs, reproductibles ou adaptables, dans différents domaines (insertion économique, participation, sensibilisation...).
- Analyser les facteurs internes et externes ayant facilité ou freiné l'intégration de l'enjeu jeunesse dans les contextes d'intervention.
- Tirer des enseignements transversaux et formuler des recommandations concrètes pour ajuster les orientations stratégiques et renforcer les capacités des partenaires dans le cadre du futur programme 2027–2031.

Public auquel s'adresse l'évaluation :

Principalement aux partenaires de mise en œuvre impliqués dans les actions en faveur des jeunes. Les résultats pourront également alimenter les échanges avec les bailleurs et partenaires stratégiques.

3. Questions de l'évaluation

Les questions ci-dessous sont structurées en lien direct avec les objectifs spécifiques de l'évaluation. Elles visent à guider l'analyse des approches mises en œuvre par les partenaires accompagnés par Humundi en matière de jeunesse, ainsi que les conditions contextuelles et les perspectives d'évolution stratégique.

- Dans quelle mesure les politiques nationales ou cadres publics existants (ou en émergence) intègrent-ils des mesures en faveur de l'employabilité ou de l'installation des jeunes en milieu rural ?
- Dans quelle mesure les partenaires intègrent-ils l'enjeu jeunesse dans leurs stratégies, pratiques et dynamiques internes ?
- Quelles sont les modalités d'accompagnement mises en œuvre par Humundi pour soutenir ces démarches ?
- Quels sont les principaux leviers et obstacles rencontrés par les partenaires dans la mise en œuvre de leurs actions en faveur des jeunes ?
- Dans quelle mesure les actions entreprises prennent-elles en compte les inégalités de genre au sein des groupes de jeunes (en particulier l'accès des jeunes femmes aux opportunités) ?
- Quels dispositifs ou pratiques peuvent être considérés comme prometteurs, reproductibles ou adaptables dans d'autres contextes ou pays ?
- Quels effets concrets ont été observés sur l'insertion socio-économique des jeunes, leur participation dans les dynamiques collectives et leur reconnaissance au sein des systèmes alimentaires locaux ?
- Quels facteurs (internes ou externes) ont facilité ou freiné l'intégration de l'enjeu jeunesse dans les démarches des partenaires ?
- Comment les jeunes eux-mêmes perçoivent-ils leur participation, leur reconnaissance et l'impact des dispositifs qui leur sont destinés ?
- Quels enseignements transversaux peuvent être tirés pour orienter l'évolution de l'approche jeunesse dans le prochain programme de Humundi ?
- Quelles recommandations concrètes, stratégiques et opérationnelles peuvent être formulées pour renforcer l'action en faveur de la jeunesse dans les années à venir ?

4. Parties prenantes et responsabilités

Les parties prenantes directement impliquées dans l'évaluation sont les suivantes :

- **Les équipes de Humundi** (siège et bureaux pays);
- **Un échantillon de partenaires locaux**, ayant mis en œuvre des actions ciblant les jeunes ou ayant participé à la construction des approches actuelles. Ils seront consultés pour partager leur point de vue sur la pertinence, les résultats et les conditions de mise en œuvre de cette stratégie ;
- **Des jeunes directement bénéficiaires** ou impliqués dans les actions ciblées, dont la perception et les expériences constitueront un volet central de l'évaluation.

Un **comité de pilotage de l'évaluation** est constitué. Il réunit des membres de l'équipe du siège et des bureaux pays. Sa composition est la suivante (à adapter selon les personnes impliquées) :

- François Cajot (siège – responsable des programmes en RDC),
- Christophe Brisme (siège – responsable des programmes Mali),
- Papa Assane Diop (bureau Sénégal – représentant).

Ce comité est coordonné par François Cajot.

Le comité de pilotage est chargé de :

- l'élaboration et la publication des termes de référence ;
- l'analyse des offres soumises et la sélection du/de la consultant-e ;

- l'organisation des échanges préparatoires avec le/la consultant.e retenu.e ;
- l'orientation de l'évaluateur.trice tout au long de la mission et la coordination logistique ;
- l'appréciation des livrables intermédiaires et finaux produits par l'évaluateur.trice.

De son côté, **l'évaluateur.trice** est responsable de sa méthodologie d'évaluation ainsi que de ses conclusions et recommandations. Il/elle assurera notamment :

- la coordination et l'exécution des activités liées à l'évaluation ;
- la prise en compte des différents acteurs, notamment les jeunes et leurs représentants, dans la conduite de la mission ;
- l'analyse critique et l'évaluation des performances du programme au regard des questions-clés formulées dans les présents TDR.

5. Informations disponibles

Afin de procéder à cette évaluation, les informations et documents suivants seront mis à disposition de l'évaluateur.trice :

- Stratégies Humundi
- Document technique et financier du programme DGD ;
- Rapports de projets et documents internes d'autoévaluation ;
- Rapports narratifs annuels des partenaires concernés ;
- Autres documents pertinents sur les projets sélectionnés.

6. Méthodologie

En concertation avec le/la consultant.e, un échantillon de trois pays sera sélectionné pour des investigations approfondies sur le terrain. À ce stade, Humundi envisage de retenir deux pays d'Afrique de l'Ouest (Mali ou Sénégal), et un pays d'Amérique latine (Bolivie ou Pérou), en veillant à la diversité des contextes, des approches mises en œuvre et des niveaux d'intégration de l'enjeu jeunesse.

La méthodologie d'exécution de l'évaluation sera proposée dans son offre par le/la consultant.e. Une attention particulière sera portée aux éléments suivants :

- Méthodologie envisagée pour chacune des questions prises individuellement,
- Méthodologie envisagée pour la collecte des données afin d'assurer la qualité des sources d'informations, la triangulation des informations et la neutralité de l'évaluation,
- Méthodologie permettant d'impliquer et de maximiser les apprentissages pour les équipes Humundi et leurs partenaires.

Lors du démarrage de l'évaluation, un briefing aura lieu avec l'équipe Humundi. Ce briefing portera notamment sur les points suivants :

- Présentation des intervenant.e.s,
- Passage en revue des questions d'évaluation (et si nécessaire, révision de ces dernières),
- Présentation et explication de la méthodologie d'évaluation,
- Planification et organisation des sorties de terrain et entretiens, le cas échéant

Le/la consultant.e organisera un atelier de restitution et réflexion avec l'équipe Humundi pour délivrer ses conclusions préliminaires et échanger sur celles-ci.

7. Planification indicative de l'évaluation

La planification proposée est la suivante :

- Revue documentaire et préparation des outils : 3 jours
- Entretiens à distance (équipes & partenaires) : 5 jours
- Entretiens avec partenaires et jeunes sur 3 pays : 3 x 5 jours
- Analyse et rédaction du rapport provisoire : 5 jours
- Restitution et finalisation du rapport : 2 jours

Durée totale estimée : 30 jours ouvrables.

8. Calendrier indicatif

Étapes indicatives	Période/date
Publication des TDR	22/08/25
Réception des offres	12/09/25
Évaluation des offres par le comité de pilotage de l'évaluation	19.09.25
Attribution du contrat et négociation	25.09.25
Réalisation de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• Date de début• Date à laquelle l'évaluation doit être terminée et le rapport	<ul style="list-style-type: none">• A partir du 01.10.25• Pas plus tard que le 10.12.25

9. Produits attendus

Les produits attendus de l'évaluation sont les suivants :

- Un rapport provisoire.
- Un rapport final qui devra compter un maximum de 20 pages (hors annexes). Il sera structuré de la manière suivante :
 1. Introduction,
 2. Résumé exécutif,
 3. Rappel du contexte et de la logique d'intervention
 4. Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation,
 5. Description de la méthodologie de l'évaluation (en mettant en évidence comment la méthodologie a permis de répondre aux questions d'évaluation, les dispositions prises pour assurer la qualité des sources d'informations, les dispositions prises pour assurer la triangulation des données ainsi que les dispositions prises pour assurer la neutralité du rapport d'évaluation),
 6. Evaluation (réponse aux questions de l'évaluation),
 7. Conclusions (par question),
 8. Recommandations (en veillant à ce que ces recommandations soient concrètes, réalistes et exploitables),
 9. Annexes (liste des acronymes, calendrier détaillé d'exécution, liste de personnes consultées, questionnaires guides utilisés,...),
- Un support Powerpoint de présentation des résultats de l'évaluation (une douzaine de diapositives maximum) qui puissent être partagés avec les partenaires et autres parties prenantes au Programme DGD,
- Une note d'une page dans laquelle figurent les "messages clefs" à retenir de l'évaluation.

10. Conditions contractuelles et financières

Le contrat proposé sera un contrat de prestation de service selon les procédures ordinaires du Programme DGD. L'évaluateur.trice est entièrement responsable de tous les frais liés à la consultance (visa, voyages, assurances, etc.). Le paiement de la prestation se fera par chèque ou virement bancaire et sur base de trois factures émises par le.la prestataire selon la répartition suivante :

- 1ère tranche à la signature du contrat : 20% du montant global de la prestation.
- 2ème tranche à la remise du rapport provisoire : 30% du montant global de la prestation.
- 3ème tranche à l'acceptation du rapport final : 50% du montant global de la prestation.

11. Modalités pratiques de candidature

1.3. Modalités de réponse et documents à fournir

Le dossier de candidature sous format informatique comportera plusieurs fichiers rédigés en français :

- Une offre technique et financière (15 pages maximum) ;
- Un CV actualisé de l'évaluateur.trice (intégrant une éventuelle liste référencée de publications pertinentes avec la prestation en objet : 5 pages maximum) ;
- La composition de l'équipe d'évaluation que l'évaluateur.trice propose le cas échéant (avec CV joints : 3 pages maximum par CV) ;

L'offre technique reprendra clairement un descriptif du processus évaluatif, de la méthodologie proposée et de l'éventuel dispositif d'enquête, une proposition de calendrier, une liste du matériel souhaité pour accomplir la mission ainsi qu'une liste des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au profil retenu).

L'offre financière détaillera clairement les honoraires (toutes taxes comprises) de l'évaluateur.trice ainsi que tous les autres frais.

Le.la prestataire reste engagé par son offre pendant une durée de soixante (60) jours.

Les offres seront envoyées sous format PDF par courrier électronique à François CAJOT (fca@humundi.org) au plus tard le 12/09/2025. Prière de noter que seules les offres complètes et correspondantes au profil seront traitées par le comité de sélection.

1.4. Processus de sélection du consultant

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Expertise, expérience et compétences du.de la consultant.e : 30 points
- Compréhension des TDR et adéquation entre offre et demande : 25 points
- Méthodologie proposée : 25 points
- Offre financière : 20 points